CHARENTE LE DÉPARTEMENT

RÉUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VENDREDI 21 JUIN 2019

DELIBERATION Nº CD-2019-06/34

Date de passage : 21 juin 2019



Motion sur le projet de réorganisation de l'administration fiscale

DATE DE LA CONVOCATION: 7 juin 2019

PRESIDENT: François BONNEAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Stéphanie GARCIA

ETAIENT PRESENTS: Marie Henriette BEAUGENDRE, Patrick BERTHAULT, François BONNEAU, Nicole BONNEFOY, Michel BOUTANT, Philippe BOUTY, Pierre-Yves BRIAND, Michel BUISSON, Jacques CHABOT, Jeanine DUREPAIRE, Stéphanie GARCIA, Fabienne GODICHAUD, Marie-Claude GUIONNET, Didier JOBIT, Christine LABROUSSE, Isabelle LAGARDE, Maryse LAVIE-CAMBOT, Jean-Hubert LELIEVRE, François NEBOUT, Catherine PARENT, Florence PÉCHEVIS, Fabrice POINT, Sandrine PRÉCIGOUT, Marie-Claude ROCHARD, Thibaut SIMONIN, Jérôme SOURISSEAU, Jean-Michel TAMAGNA, Didier VILLAT, Jean-Paul ZUCCHI

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIRS:

Agnès BEL Gérard BRUNETEAU Samuel CAZENAVE Jeanne FILLOUX Brigitte FOURÉ Annick RICHARD Emilie RICHAUD Frédéric SARDIN Fatna ZIAD	donne pouvoir à donne pouvoir donne pouvoir donne pouvoir donne pouvoir de don	Stéphanie GARCIA Fabienne GODICHAUD François BONNEAU Thibaut SIMONIN Didier VILLAT Marie-Claude ROCHARD Pierre-Yves BRIAND Jean-Michel TAMAGNA
Fatna ZIAD	donne pouvoir à	Michel BUISSON

RAPPORTEUR: François BONNEAU

Adoptée à l'unanimité

 Pour :
 38

 Contre :
 0

 Abstention(s) :
 0

 Non participé(s) :
 0

 Excusé(s) sans pouvoir :
 0

Acte certifié exécutoire

Envol Préfecture : 25 JUIN 2019 Identifiant de télétransmission : /

Publication au recueil des actes administratifs

du Département : 25 JUIN 2019

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du vendredi 21 juin 2019

Nº CD-2019-06/34

Motion sur le projet de réorganisation de l'administration fiscale

Le Département de la Charente vigilant sur le projet de réorganisation de l'administration fiscale

Le Ministre de l'action et des comptes publics, Gérald DARMANIN, annonce une réorganisation profonde du réseau territorial des services de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) à l'horizon 2022. Pour la Charente, ces évolutions, traduites dans un projet de cartographie, esquissent une présence de ces services dans 24 communes, soit 9 de plus qu'à l'heure actuelle.

A cette profonde transformation géographique s'associe celle des modalités d'exercice des métiers de la DGFIP. A l'aune des évolutions des usages, les trésoreries telles qu'on les connaît aujourd'hui évolueraient vers deux types de structures différentes : des services de gestion comptable, d'une part, et, d'autre part, des missions de conseil aux collectivités territoriales.

Parallèlement, et dans le respect de l'objectif gouvernemental d'améliorer l'accessibilité des services au public, des accueils de proximité seraient développés. Ces « points de contact » pourraient être déployés dans les actuelles Maisons de Service Aux Publics (MSAP), reconverties demain en maisons « France Service », ou dans des bureaux de Poste voire des mairies.

Le Département de la Charente rappelle combien il s'est systématiquement opposé aux décisions unilatérales de l'Etat de fermer les trésoreries de proximité et au financement par les collectivités de services aux particuliers sans contrepartie négociée préalablement.

Le Département estime que le projet, en l'état, mérite une discussion approfondie et appelle plusieurs éclaircissements sur certaines de ses dispositions afférentes, notamment au transfert de responsabilités y compris financières, qui semblent s'amorcer vers les collectivités territoriales. A cet égard, notamment, l'instauration de points de contacts dans les MSAP doit être précisément définie, comme le soutien financier en investissement et en fonctionnement que cette évolution impose.

La nécessaire modernisation des services publics est un fait. Elle ne doit toutefois, pas s'établir en opposition avec la présence territoriale que le Département souhaite pérenne, à l'instar des citoyens, nombreux, ni au détriment des collectivités territoriales dont les ressources demeurent contraintes.

Nous nous opposons à toute fermeture sèche.

Le Président, François BONNEAU